

COTUTELLES DE THÈSE 2020

Les cotutelles de thèses permettent de promouvoir la mobilité des doctorantes et doctorants ainsi que la coopération scientifique entre l'Université de Genève et ses partenaires. Le travail de recherche des candidates et candidats est supervisé par deux directeurs ou directrices de chaque établissement. Elle conduit à la délivrance de deux diplômes de doctorat par deux universités, sur la base d'une unique soutenance.

L'année 2020 fut une année très particulière durant laquelle la procédure de mise en place des cotutelles de thèse a été impactée, de manière positive, par la pandémie du COVID-19. En effet, toutes les conventions de cotutelle ont été signées en ligne, ce qui a accéléré de manière exceptionnelle le processus des signatures (une à trois semaines, contre deux à six mois pour les signatures manuelles). La satisfaction est générale et fortement perceptible, que ce soit du côté des directeurs et directrices de thèse que de celui des doctorants et doctorantes.

Par ailleurs, nous sommes heureux de vous apprendre que nos Conventions de cotutelle n'ont pas pris l'avion depuis mars 2020. La dématérialisation des signatures a certainement contribué en faveur de la politique environnementale de l'UNIGE, avec des conventions sans papiers et sans avions.

En 2020, **28** cotutelles internationales de thèses ont été signées avec plusieurs Universités internationales, parmi lesquelles :

- École des hautes études en sciences sociales (EHESS), France
- Université Grenoble Alpes, France
- Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France
- Université Jean Moulin Lyon 3, France
- Université d'Anvers (University of Antwerp), Belgique
- Université Libre de Bruxelles (ULB), Belgique
- Université catholique de Louvain (UCLouvain), Belgique
- Université de Padoue (Università degli studi di Padova), Italie
- Université de Pékin, Chine

Pour plus d'information, [cliquez ici](#).

